

Retraites

Que prévoit la réforme ?

Sous prétexte de plus de justice, la réforme Delevoye cache un renversement complet de la logique du système de retraites par répartition, en remplaçant un objectif de pension en pourcentage du salaire par un objectif de rente proportionnelle à l'espérance de vie.

Pourquoi nous serions perdants :

- Le **niveau des pensions** serait la **variable d'ajustement** au lieu de l'augmentation des ressources du système (augmenter les cotisations ou retarder l'âge de départ).
- Une **baisse des pensions** moyennes de l'ordre de 30% à l'horizon 2050 pourrait avoir lieu compte tenu de l'augmentation du nombre de retraités, de l'allongement de l'espérance de vie et du **blocage à 14% du PIB des ressources consacrées à la retraite**.
- Le gouvernement choisirait chaque année la valeur du point en fonction de la conjoncture économique et du niveau de chômage. Par ce système, les suédois ont perdu 10% de leur pension en 4 ans.
- **Les cadres** (au-delà de 4.500€/mois ?) ne cotiseraient plus au système par répartition et seraient incités à **recourir à la capitalisation**, en assumant seuls les risques que ces placements comportent pour le niveau de nos retraites.
- Le gouvernement entretient l'**opacité** en se limitant à communiquer des simulations sur les moyennes, or, des simulations complètes sont indispensables à tout examen sérieux des impacts de la réforme, afin de permettre à chacun de l'évaluer.
- Une augmentation des cotisations de 0,38% par an (soit 15€/mois pour un salaire de 4.000€) permettrait de garantir un taux de remplacement de 75% du dernier salaire et un départ à la retraite à 60 ans pour tous, d'après le Conseil d'Orientation des Retraites.

Vous l'aurez compris, il ne s'agit pas d'une réforme de justice, mais d'une réforme pour transformer nos pensions en variable d'ajustement d'un système dont les besoins croîtront, mais dont les ressources seraient gelées.

Consultez le diaporama sur notre site. Venez vous informer et en discuter.

Réunion d'information

Mardi 26 novembre à 12h30

En salle New York ou par Skype

Merci à tous pour votre confiance lors des élections professionnelles du 15 novembre. La CGT a obtenu 56% des voix au collège ingénieurs et cadres, avec 71% de participation.

Pour la première fois, 10 membres de la **direction** ont choisi d'exercer leur droit de vote pour élire ceux qui les représenteront en tant que salariés auprès de la ... direction : Nous les remercions de nous donner ainsi la parole pour qu'ils puissent s'adresser à eux-mêmes.

ERICSSON France MASSY		CSE TITULAIRES														
	1er COLLEGE ESF					2ème COLLEGE ESF					TOTAL ESF					Représent ativité
	2016		2019		Ecart	2016		2019		Ecart	2016		2019		Evolution	
	Voix	%	Voix	%		Voix	%	Voix	%		Voix	%	Voix	%		
Inscrits	60		37			357		645			417		682			
Votants	41	68,3%	20	54,1%	-17,1%	242	67,8%	459	71,2%	-1,0%	283	67,9%	479	70,2%	2,4%	
B et N	1	2,4%	0	0,0%	-3,3%	11	3,1%	11	1,7%	0,5%	12	2,9%	11	1,6%	-1,3%	
Exprimés	40	97,6%	20	100,0%	24,7%	231	64,7%	448	69,5%	-1,5%	271	65,0%	468	68,6%	3,6%	
CGT	15	37,5%	8	40,0%	2,5%	90	39,0%	251	56,0%	17,1%	105	38,7%	259	55,3%	16,6%	55,34%
CFTC																11,16%
UNSA	25	62,5%			24,8%	141	61,0%				166	61,3%			-27,8%	33,49%
CFTC-UNSA			12	60,0%				197	44,0%	0,0%			209	44,7%	44,7%	

Vos 16 élus CGT sont à votre disposition.
Tenez-nous au courant de vos suggestions et remontez-nous vos questions.

<http://ericsson.reference-syndicale.fr/blog>

cgt.esf@laposte.net

Lettre d'information de la section cadres/techniciens CGT : <http://www.ugict.cgt.fr/>